



C'est la rentrée pour Formasup Méditerranée qui fait vivre le programme Erasmus+, en participant à l'événement #ErasmusDays2023

La rentrée commence fort pour Formasup Méditerranée ! Le Centre de Formation d'Apprentis interuniversitaire (CFA) de la Région SUD participe aux #ErasmusDays2023, en créant un événement le 13 octobre entre 16h30 et 20h au World Trade Center.

Le 19 octobre, deux autres événements à noter pendant cette journée : l'association organise une réunion de rentrée au Château de la Buzine, sous forme de conférences placées sous le thème de : "Parlons apprentissage", tout en étant présente au Forum des Entrepreneurs de l'Upe 13, à l'Orange Vélodrome.

Les #ErasmusDays2023 : 6 jours pour célébrer les compétences du 9 au 14 octobre dans le monde !

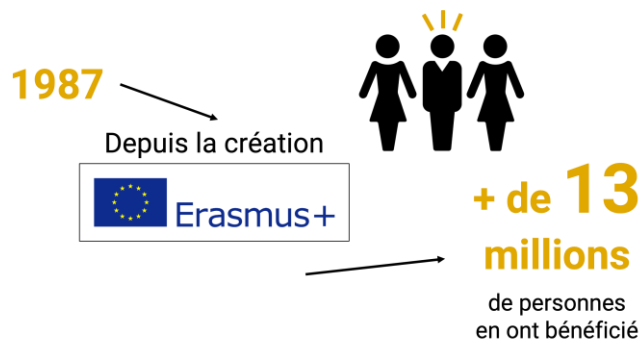
Les Erasmus Days sont devenus une fête européenne incontournable, organisée en France et dans le monde pour promouvoir la mobilité européenne. L'objectif est d'informer sur les opportunités offertes par l'Europe en matière d'éducation, de formation et de solidarité. Ils permettent à ceux qui participent au programme de valoriser leur projet, ou de témoigner de leur expérience Erasmus. Pour cette 7ème édition, placée sous l'Année Européenne des Compétences, il est primordial de célébrer la diversité culturelle de l'Europe et de reconnaître les nombreuses opportunités d'apprentissage offertes.

Pour Formasup Méditerranée et le consortium FAME, l'objectif des Erasmus Days est de remercier les différents acteurs : responsables de formations, apprenti·es revenant de mobilité qui apportent leurs témoignages, entreprises qui les emploient, institutions comme Erasmus, la région SUD, Euro App Mobility, et les OPCO finançant certaines mobilités.

Erasmus : qu'est-ce que c'est ?

Le programme Erasmus (EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students), créé en 1987 est un programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités, les grandes écoles européennes et des établissements d'enseignement à travers le monde entier. Ce programme fait partie de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. C'est un sous-ensemble du programme Éducation et Formation tout au long de la vie (EFTLV) / Lifelong Learning.

Il vise à donner aux étudiant·es, aux stagiaires, au personnel et d'une manière générale aux jeunes de moins de 30 ans avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité. Il aide les organisations à travailler dans le cadre de partenariats internationaux et à partager les pratiques innovantes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Erasmus comporte également une importante dimension internationale qui permet d'ouvrir le programme à des activités de coopération institutionnelle, de mobilité des jeunes et du personnel et ce, au niveau mondial.



Erasmus+ : le programme accessible aux apprenti·es

Le programme Erasmus, devenu [Erasmus+](#) en 1987, a été lancé par la Commission européenne en 2014. Il est doté d'un budget de plus de 28 milliards d'euros pour 2021-2027, soit une augmentation de 80% par rapport à 2014-2020. Il est non seulement plus inclusif et plus innovant, mais encore plus numérique et plus écologique. Il soutient financièrement une large gamme d'actions et d'activités dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport. Son objectif est de découvrir de nouvelles cultures, de renforcer leurs compétences linguistiques et interculturelles, de développer leur employabilité et de s'inscrire dans les valeurs européennes de tolérance, de respect et de diversité.



Erasmus+ permet de partir dans 33 pays* en Europe, 168 pays partenaires.

**Les 27 pays membres de l'Union européenne ainsi que la République de Macédoine du Nord, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Serbie et la Turquie.*

Selon l'agence Erasmus France, 1 apprenant·e sur 2 part en Erasmus+ pour un stage.



60% des apprenant·es de la formation professionnelle bénéficiant d'une mobilité Erasmus+ sont des jeunes d'origine sociale populaire et 39% des étudiants Erasmus+ se déclarent boursiers sur critères sociaux.

Plus d'infos :

https://agence.erasmusplus.fr/wp-content/uploads/2023/05/FICHE_ERASMUS_2023.pdf

#ERASMUS DAYS 2023



Vendredi 13 Octobre
avec **FORMASUP MÉDITERRANÉE**
Au World Trade Center
2, Henri Barbusse
13001 Marseille

FORMASUP
MÉDITERRANÉE

Programme de l'après-midi

16h30 – 16h45 **Coup d'envoi des #ErasmusDays2023**

par Thierry BERGER, président de Formasup Méditerranée
et Danielle SIONNEAU, directrice de Formasup Méditerranée

16h45 – 17h05 **Point d'étape sur le consortium FAME**

Présentation des chiffres clés, des défis à venir et des objectifs futurs.

Animé par Lisa SEUILLARD, référente service Relations Internationales et
Sira SONKO, apprentie service Relations Internationales

17h05 – 17h25 **La mobilité : mode d'emploi**

*Présentation et distribution du « Guide de la mobilité internationale »
Mode d'emploi pour les apprenti-es et les entreprises*

17h25 – 18h00 **Mobility Games**

Activités ludiques interactives autour du voyage et de l'Union européenne.

18h00 – 18h20 **Remise des prix du concours vidéo**

*Pour les 3 meilleures vidéos présentant une expérience de mobilité internationale
Prix spécial pour l'apprenti-e « changemaker » de la transition écologique et inclusion.*

18h30 – 20h00 **Clôture et cocktail européen en musique**

*Cocktail dînatoire préparé par Meet my Mama, traiteur engagé et inclusif
Musique latine jouée par « Trio Soneros del Caribe »*



Formasup Méditerranée s'engage pour les #ErasmusDays2023

Pour cette nouvelle édition des Erasmus Days, Formasup Méditerranée organise une après-midi dédiée à cet événement, le 13 octobre au World Trade Center avec les apprenti-es et les responsables de formation. L'objectif est de donner envie et d'informer sur les départs en mobilité internationale. C'est pourquoi le CFA a édité un Guide de la mobilité internationale, confectionné par l'équipe de la mobilité internationale, remis à cette occasion. Véritable mode d'emploi pour l'apprenti-e souhaitant partir à l'étranger, tout en étudiant.

Ce temps fort du 13 octobre s'organise en deux parties : un bilan avec un point sur le consortium FAME, des jeux « Mobility Games » et un concours. Enfin un cocktail en musique clôturera l'événement.

Le concours : une première pour Formasup Méditerranée

Un concours vidéo est organisé cette année à l'occasion de Erasmus Days pour les étudiant·es parti·es en mobilité, grâce à Formasup Méditerranée. La vidéo doit présenter les techniques et connaissances métiers étudiées, observées ou expérimentées dans la structure d'accueil, la culture du pays, les apports de la mobilité, ainsi que les moyens mis en œuvre en matière de transition écologique et/ou inclusion et/ou engagement citoyen.

Trois étudiant·es vont être sélectionné·es par trois jurys. Chacun d'entre eux recevra un sac de voyage. Le prix RSE (une batterie solaire externe) sera offerte à un·e 4^{ème} gagnant·e pour récompenser le projet le plus innovant, en matière de transition écologique et inclusion sociétale.

Chaque jury est composé d'un membre du CFA, d'un responsable de formation et d'un maître d'apprentissage.

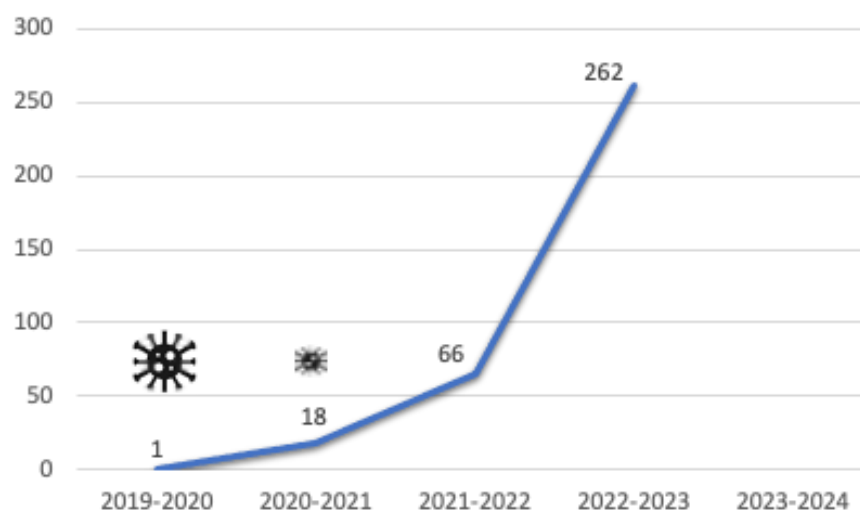
La mobilité internationale des étudiant·es : un enjeu crucial pour Formasup Méditerranée

Quelques chiffres :

En 2019-2020, lors de la création du consortium FAME (Formasup Apprenticeship for Mobility in Europe), un seul étudiant était parti en mobilité internationale durant le COVID.

En 2020-2021, 18 apprenti·es sont parti·es à l'étranger, puis 66 alternant·es ont bénéficié du programme Erasmus+. En 2022-2023, un énorme bond a été constaté, puisque 262 étudiant·es de la région SUD sont parti·es en mobilité internationale.

L'objectif de cette année pour 2023-2024, est de 500 départs, soit une augmentation de 80%.



Nombre de départs en mobilité internationale d'étudiant·es de la région SUD suite à la création du consortium FAME par Formasup Méditerranée. Source : Formasup Méditerranée / 2023

Formasup Méditerranée considère l'international comme l'un des axes stratégiques de son développement. La physionomie de l'enseignement supérieur s'est profondément modifiée dans le monde entier, depuis le début des années 2000, en raison de la forte augmentation du nombre d'étudiant·es, avec un doublement dans les pays émergents. La mobilité des apprenti·es, qu'elle soit entrante ou sortante, est devenue une tendance forte qui se généralise, entraînant une demande

croissante des jeunes et des familles. Au sein de certaines formations les apprenti-es internationaux peuvent représenter jusqu'à 20 % de l'effectif.

Depuis toujours, Formasup Méditerranée soutient les étudiant-es étrangers qui viennent étudier en France sous le statut d'apprenti-e, pour l'obtention d'un permis de travail et sur les démarches à accomplir, toujours en lien avec leur entreprise d'accueil et leur responsable de formation. Il s'agit là de mobilité entrante.

Depuis la loi "*Avenir professionnel* " de 2018, l'accompagnement à la mobilité internationale pour les apprenti-es pendant leur contrat d'apprentissage est l'une des 14 missions des CFA. C'est la mobilité sortante. Elle permet aux entreprises d'attirer les meilleurs profils académiques, pour lesquels l'expérience internationale est un critère dans le choix de la formation. Formasup Méditerranée considère la mobilité internationale de l'apprenti-e pendant l'apprentissage comme un véritable vecteur d'employabilité des jeunes. Il s'agit d'un élément d'attractivité pour l'apprentissage et les CFA. De plus dans les écoles d'ingénieur, cette mobilité internationale est obligatoire pour obtenir un diplôme d'ingénieur.

Les soft skills et les life skills qui en découlent, telles que l'enrichissement des pratiques dans un environnement de travail différent, la pratique d'une langue étrangère en situation professionnelle, la découverte de nouvelles pratiques sur la transition écologique, ou l'inclusion sont des atouts indispensables pour les actifs de demain, qui seront appelés à travailler dans des environnements cosmopolites. A son retour dans l'entreprise d'accueil, l'apprenti-e peut devenir vecteur de changement.

La mobilité internationale des apprenti-es peut-être individuelle ou collective, se dérouler pendant les périodes entreprise ou les périodes universitaires, soit courte (de quelques jours à deux mois) ou longue (plus de deux mois). Pendant le contrat d'apprentissage, elle ne doit pas excéder 6 mois.

Le CFA établit des conventions juridiques de mobilité internationale avec l'entreprise, propose des séances de préparation au départ et accompagne financièrement les apprenti-es en leur octroyant des bourses. Des financements de mobilité sont également proposés par les OPCO.

Malgré ces actions des freins existent, car les étudiant-es doivent trop souvent choisir entre mobilité internationale et formation en apprentissage. Formasup Méditerranée a établi une stratégie pour lutter contre cette discrimination et permettre la mobilité pour toutes et tous.

FAME : l'outil de Formasup Méditerranée pour accroître la mobilité de tous les étudiant-es

Le **consortium FAME** (Formasup Apprenticeship for Mobility in Europe) a été **créé en février 2020** par Formasup Méditerranée et agréé Erasmus. Sous son impulsion, en collaboration avec ses partenaires universitaires pour l'obtention de bourses Erasmus, FAME finance des projets de coopération pour trouver des partenaires dans le monde entier, pouvant accueillir les apprenti-es en mobilité.

L'objectif de FAME est de faciliter le départ des apprenti-es (DUT, licence, master et Ingénieur), du personnel acteur de l'apprentissage en mobilité européenne, ainsi que permettre :

- L'insertion professionnelle des apprenti-es
- L'égalité des chances entre étudiant-es et apprenti-es
- Le renforcement de la citoyenneté européenne des apprenti-es et des personnels tant enseignant qu'administratif autrement dit un esprit européen transgénérationnel.

Guide de la mobilité : mode d'emploi

Qu'est-ce que la mobilité ?

La mobilité internationale est une période durant laquelle, les apprenti-es, que ce soit en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, ont l'opportunité d'être en formation dans une université étrangère ou de travailler dans une entreprise en Europe et dans le monde. La mobilité est un enjeu majeur dans le cursus de l'apprenti et la loi "Avenir Professionnel" a permis la mise en œuvre de nouveaux dispositifs encourageant la mobilité internationale des apprenti-es.

Pourquoi partir en mobilité ?

Les stages et les études à l'étranger offrent une expérience unique pour les apprenti-es : ouverture au monde et expérience internationale pouvant déboucher sur d'excellentes opportunités professionnelles. Pour bon nombre d'entreprises, cette expérience est considérée comme un plus, illustrant des capacités d'adaptation et d'autonomie, ainsi qu'une ouverture d'esprit indéniable.

La mobilité internationale est donc une réelle plus-value, car elle permet de valoriser la formation mais aussi d'enrichir la marque employeur auprès de ses partenaires. C'est un critère essentiel pour se démarquer avec l'acquisition ou le développement de compétences, connaissances, et savoir-faire plus difficiles à obtenir dans un schéma classique.

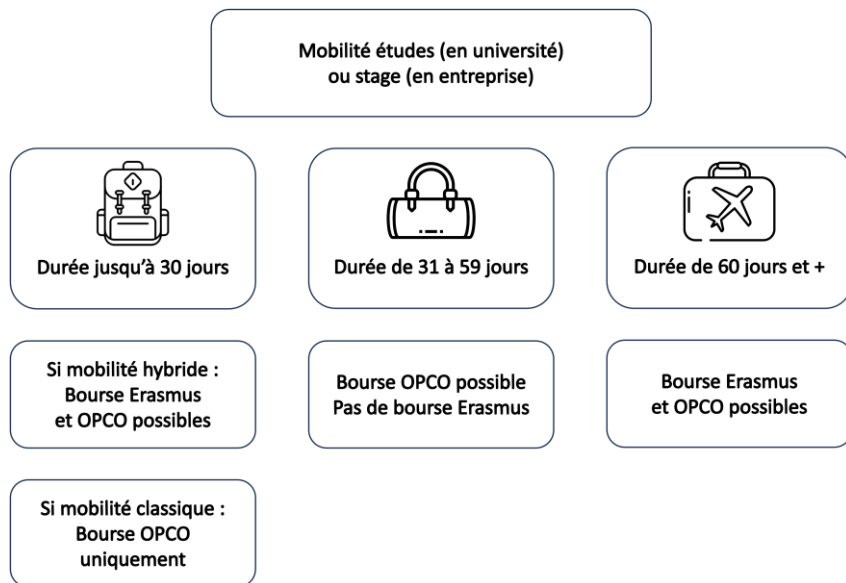


Les différents types de mobilité

Dans le cadre de la bourse Erasmus+, deux types de mobilité existent : la mobilité courte dite "hybride" et la mobilité longue.

Les mobilités hybrides s'adressent aux apprenti-es qui ne peuvent pas participer à une mobilité de longue durée, en raison de leur filière d'études. Dans ce cas, les apprenti-es combinent une mobilité physique de courte durée, avec une composante virtuelle obligatoire avant et/ou après le passage à l'étranger. Cette méthode peut constituer une première étape avant une mobilité internationale de plus longue durée.

La mobilité longue doit durer au minimum 60 jours consécutifs et peut aller jusqu'à 12 mois. Elle peut s'accomplir dans toute l'Europe et éventuellement en dehors de l'Europe, sous réserve de la sélection du dossier en commission opérationnelle du consortium FAME organisée par Formasup Méditerranée.



Comment bénéficier d'une bourse ?

Bourse OPCO :

L'étudiant·e doit absolument faire partie du secteur privé. Pour bénéficier de la bourse, il est nécessaire de rédiger un contrat qui défend légalement l'apprenti·e. Ainsi, avant la mobilité, l'alternant·e doit fournir 3 documents :

- Avenant de la convention de formation
- Convention de mobilité (mise à disposition ou mise en veille)
- Billet de transport

Avec ces éléments, 70% de la bourse est versée à l'apprenti·e. Au retour de la mobilité, pour l'obtention des 30% restants de la bourse, l'étudiant·e doit remplir un tableau fourni par le CFA des frais engagés, ainsi que les différents justificatifs des dépenses listées.

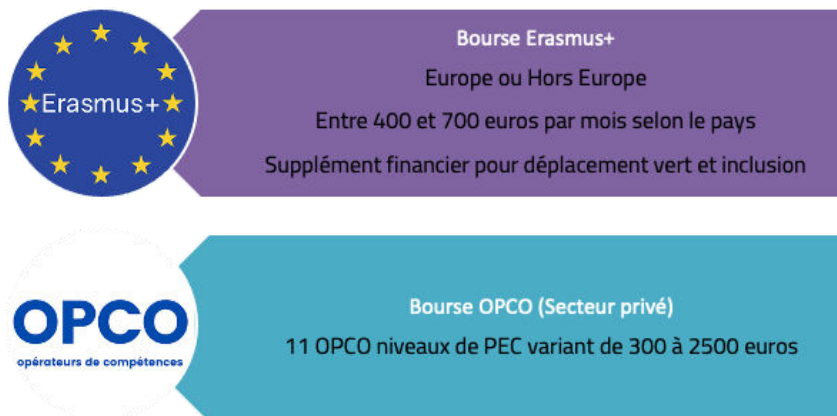
Bourse Erasmus+ :

Pour être éligible à la bourse Erasmus+, deux critères doivent être respectés :

- Durée : + 60 jours ou – 30 jours (mobilité hybride)
- Pays : le pays doit faire partie du programme Erasmus+

Pour le cas d'un "pays tiers", c'est à dire hors Europe et programme Erasmus, les étudiant·es doivent attendre le comité de sélection en janvier. En revanche, seulement 20% de subvention peuvent être octroyés au maximum. Avant la mobilité, pour l'obtention des 70% de la bourse, les apprenti·es en partance doivent fournir des pièces justificatives, assister à 2 webinaires en ligne, compléter le tableau du CFA et signer le kit Erasmus en 3 exemplaires. À l'arrivée dans le pays, une attestation d'arrivée doit être transmise au CFA.

Enfin, au retour de leur mobilité, pour l'obtention des 30% restants, l'alternant·e doit fournir une attestation de fin de stage, une vidéo témoignage Erasmus et compléter un sondage EU Survey envoyé automatiquement par l'agence Erasmus.



Depuis 2022, la bourse Erasmus+ est de 800 à 1 300€ par mois en formation professionnelle. Dans l'enseignement supérieur, elle peut aller de 300 à 700€ avec des compléments pour les stages. Un complément « inclusion » de 250€ par mois existe pour les publics les moins favorisés. Un forfait supplémentaire de 50 à 100€ est versé quand on fait le choix d'un transport écoresponsable.

La rentrée de Formasup Méditerranée : maintenir le cap vers l'excellence

Formasup Méditerranée s'affirme en position de leader dans la Région SUD et se positionne dans le trio de tête au niveau national, pour l'Enseignement supérieur. Depuis sa création en 1993, le nombre de formations universitaires ouvertes à l'apprentissage et le nombre d'apprenti-es sont en constante progression en Région SUD.

A la rentrée 2023-2024, Formasup Méditerranée propose +320 formations, de bac à bac + 5 (Bachelor Universitaire de Technologie, licences, licences professionnelles, masters et diplômes d'ingénieurs). Il accueille + de 7200 apprenti-es et plus de 360 étudiant-es en contrat de professionnalisation, au sein de 320 formations.

30 **+7700** **+320**
ANS D'EXPÉRIENCE ALTERNANTS FORMATIONS

Le CFA prévoit à nouveau une augmentation du nombre d'alternant-es pour cette rentrée 2023-2024, avec un objectif à 8000 contrats d'apprentissage, soit une augmentation de 11%.

Les effectifs alternant-es de Formasup Méditerranée ont été multipliés par trois entre 2018 et 2023, passant de 2500 à 7700. Une croissance confortée par la politique actuelle du CFA, des 4 universités, des écoles d'ingénieur (Centrale Méditerranée, Polytech Marseille, Seatech Toulon, Polytech Sophia) qui ouvrent de nombreuses nouvelles formations en apprentissage, et par la forte demande des entreprises, qui utilisent l'apprentissage pour attirer des talents, les former et les fidéliser à un moment où le recrutement est un enjeu clé, avec des tensions sur le marché de l'emploi.

Formasup Méditerranée a fêté ses 30 ans, le 29 juin 2023 avec 500 participants. A cette occasion, sa nouvelle identité a été dévoilée, sa raison d'être réaffirmée : promouvoir l'alternance pour tous, toutes et partout, et les démarches d'excellence ont été impulsées dans les formations universitaires en apprentissage.

Le CFA organise une réunion de rentrée le 19 octobre 2023 au Château de la Buzine avec 250 participants, réunissant des enseignants universitaires des 4 universités et des écoles partenaires : École Centrale Méditerranée, INSTN et Sciences Po Aix.

Une formidable occasion de rassembler les équipes, d'unir les forces, pour améliorer la pédagogie de l'alternance et les conditions d'accueil des apprenti-es dans les universités et les entreprises.

RENTRÉE 2023-2024
Jeudi 19 Octobre 2023

FORMA SUP
MÉDITERRANÉE



PARLONS Apprentissage



Programme de la matinée

08h30 – 09h30

Accueil petit déjeuner

09h30 – 10h15

Introduction et enjeux pour 2023-2024

Présentation des chiffres de la rentrée, des actions du CFA, des évolutions RH et des nouveaux projets.

par Thierry BERGER, président de Formasup Méditerranée
et Danielle SIONNEAU, directrice de Formasup Méditerranée

10h15 – 10h45

Les nouveautés de la rentrée et point Cactus

Retour sur les 30 ans, présentation de l'offre de formation du CFA et évolution du nom et de l'identité.

Point Cactus et Systèmes Informatiques
Animé par Laurent DUPATY, responsable informatique et
Systèmes d'information

10h45 – 11h00

Pause café

11h00 – 11h30

Les bonnes pratiques de Qualiopi

Retour d'expérience sur Qualiopi.

En présence de :

- Isabelle POULIQUEN, responsable formation M QHSE
et vice-présidente qualité Aix-Marseille Université.

11h30 – 12h00

Le financement de l'apprentissage

Présentation du protocole de gestion des fonds

Animé par Véronique GILLIBERT, responsable du service
Alternance et financement des formations

et Xavier BOUTARD, directeur du Pôle Formation &
Apprentissage chez ORCOM

12h00 – 12h15

Questions et réponses

12h15 – 12h30

Clôture

12h30 – 13h30

Cocktail déjeunatoire

" Développement de
l'Apprentissage
dans l'enseignement
supérieur. "



au château de la Buzine
56 Trav. de la Buzine,
13011 Marseille



Les défis pour Formasup Méditerranée sont multiples pour les années à venir, le CFA devra veiller à :

- Répondre à la demande des entreprises, en ouvrant des formations en adéquation avec leurs nouveaux besoins.
- Ouvrir l'apprentissage aux métiers de demain, tout en tenant compte des grands enjeux économiques et environnementaux, tels que la transition écologique, le développement durable, l'intelligence artificielle, et les transformations sociétales.
- Rester toujours réactif et veiller en permanence à ce que les universités aient tous les moyens humains, financiers et matériels nécessaires pour un apprentissage de qualité.
- Proposer aux apprenți-es et aux entreprises des services innovants et attractifs, imaginer de nouveaux modes de communication et mises en relation rendus possibles par la digitalisation du contrat d'apprentissage.

Formasup Méditerranée présente à la 23ème édition du Forum des Entrepreneurs, le 19 octobre 2023 à l'Orange Vélodrome

Formasup Méditerranée participe depuis plus de 20 ans au **Forum des Entrepreneurs** organisé par l'Upe 13, pour aller à la rencontre des entreprises du territoire, leur présenter les offres de formation universitaire en apprentissage pour leur recrutement.

Cette année, le Forum des Entrepreneurs qui rassemble des milliers de chefs d'entreprise qui échangent sur les tendances de la rentrée est placé sous le thème de "l'Alchimie de la Transformation".

Thierry BERGER, président de Formasup Méditerranée sera présent toute la journée. Venez nous rencontrer !

Formasup Méditerranée : un Centre de Formation d'Apprentis renommé

L'alternance à l'université est une voie d'excellence en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) interuniversitaire régional a été créé à Marseille le 6 avril 1993, par la volonté commune de l'ensemble des universités de la Région SUD, des entreprises au sein du MEDEF Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, des branches professionnelles et des Unions patronales (Upe 13, Upe 06, Upe 05, Upe 04, UPE 84, Union Patronale du Var).

Il s'appelait à l'origine CFA Epure Méditerranée - Formasup PACA. Pour ses 30 ans, une nouvelle identité, ainsi qu'un nouveau logo sont créés : **il s'appelle désormais Formasup Méditerranée**

Ce CFA est géré par l'association loi 1901 Formasup Méditerranée. Une association gestionnaire et décisionnaire, dont le conseil d'administration comprend à parité les quatre grandes universités de la région : Aix-Marseille Université, Université Côte d'Azur, Université de Toulon, Avignon Université, mais également Centrale Méditerranée, Sciences Po Aix, l'Institut National des Sciences et Techniques du Nucléaire (Cadarache), les principales branches professionnelles du MEDEF Sud PACA (UIMM, Union Régionale de industries de Procédés PACA, Novachim, l'Ordre des experts-comptables, la Fédération des Assurances,) la Poste, la CCI Aix-Marseille-Provence.

Formasup Méditerranée gère pour le CFA le développement de l'apprentissage dans le supérieur dans la Région SUD. C'est un CFA hors les murs : les enseignements théoriques se déroulent au sein des formations sur les différents sites universitaires de la Région SUD, qui sont autant d'antennes du CFA. Il accompagne les responsables de formation, les entreprises et les alternant-es dans tout le processus de l'alternance.

Le CFA s'adapte en permanence aux demandes de création de nouvelles filières et de métiers porteurs pour les jeunes.

Danielle Sionneau, directrice de Formasup Méditerranée

Quelles différences entre le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation ?

L'alternance est accessible **avec le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation**. Ils répondent tous deux au même objectif de montée en compétences du salarié, en combinant travail en entreprise et formation théorique.

Un alternant-es désigne aussi bien les étudiant-es en contrat d'apprentissage (les apprenti-es) que les étudiant-es en contrat de professionnalisation.



Les atouts de l'alternance dans le supérieur

Le principe pédagogique de l'alternance est de combiner des périodes d'enseignement théorique avec des périodes de pratique. L'alternant·e se forme à un diplôme universitaire de niveau supérieur (de bac + 2 à bac + 5), tout en acquérant en parallèle une expérience professionnelle de terrain. Grâce à cette mise en pratique de la théorie, il identifie ses compétences et transforme son savoir en hard skills et soft skills. L'alternant·e appréhende son métier, apprend les codes de l'entreprise et sa culture, ce qui lui permet de mieux appréhender le monde du travail.

Aujourd'hui, de plus en plus de diplômes peuvent s'acquérir par la voie de l'alternance. Dans son entreprise d'accueil, l'étudiant·e est salarié·e et bénéficie des mêmes droits et obligations que les autres. En parallèle, il a accès aux avantages du statut étudiant. Enfin, il bénéficie tout au long de son contrat d'un double accompagnement : tutorat universitaire et entreprise. Ce dispositif constitue une voie privilégiée d'accès à un emploi durable.

[Pour accéder au dossier de presse](#)



Presse : Ariane Presse

Ariane Gantou -de Maistre

06 08 18 48 45

presseariane@gmail.com

A_P

ARIANE PRESSE